

15. Mars 1783.

415

villes & vingt-cinq villages furent consumés par le feu. l'Electeur en fut outré ; mais son désespoir impuissant n'aboutit qu'à des reproches, & à un cartel de défi. ( La bonne grace qu'a cet historien de reprocher à un Souverain sensible la seule marque qu'il pouvoit donner de son indignation, & de son attachement à des sujets écrasés [a] ! Ecoutons la leçon d'équité &

---

(a) Fût-il vrai que l'Electeur palatin eût provoqué le plus juste courroux de Louis XIV, la dévastation du Palatinat n'en eût pas été moins une injustice. « Dépouiller des sujets, » dit Mr. Moreau, qui n'ont fait qu'obéir à l'autorité publique en prenant les armes ( encore n'est-ce pas le cas des paisans palatins qui n'ont fait que fuir dans les bois ), c'est les punir d'avoir été fideles à leurs devoirs : c'est leur enlever un bien dont ils n'ont point abusé. . . Un prince, une nation a commis une injustice ; elle a attaqué sans motif, une autre Puissance ; c'est la volonté, c'est l'autorité publique qui ont décidé cette guerre injuste. Ce ne sont pas les particuliers, c'est l'Etat, c'est la nation qui fait la guerre ; donc c'est l'Etat que vous devez punir ; vous ne pouvez lui ôter que ce qu'il possède comme nation, comme puissance, comme Etat : mais par la raison même que vous avez de dépouiller le Souverain du pouvoir dont il a abusé, vous contractez, dans ce moment, l'obligation de protéger, de défendre, de traiter avec justice & bonté tous ses sujets : car, en prenant la chose, vous prenez toutes les charges de la chose. La souveraineté n'est un pouvoir, que parce qu'elle est en même tems un devoir : vous succédez à

» l'un,

*Princ. de  
mor. de po-  
lit. & de  
droit pub.*